



---

Québec, le 20 novembre 2015

Véronique Lalande  
Porte-parole  
Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec

Mme Suzanne Verreault  
Présidente du Comité de vigilance des activités portuaires

**Objet : Lettre de démission adressée au Comité de vigilance des activités portuaires.**

Il y a maintenant plus de trois ans, nous alertions les autorités afin de rapporter qu'une fine poussière rouge venait de recouvrir notre quartier. Je ne pourrai jamais oublier l'expression de la technicienne du Service de l'environnement lorsqu'elle m'a dit candide: « Ce que vous avez là madame c'est le Port, y'a pas à chercher. Tout le monde le sait que c'est le plus gros pollueur de la région, mais personne n'osera jamais s'opposer au Port de Québec». Nous ne savions pas à l'époque que cette situation était non seulement connue, mais qu'elle durait depuis 40 ans.

Parce que nous avons choisi de ne pas accepter cette fatalité, nous avons amorcé un travail herculéen de documentation et de sensibilisation avec les seules armes que nous maîtrisons : la science et la communication. Ce travail nous l'avons fait avec acharnement, sensibilité et désintéressement dans le seul but de faire respecter le droit le plus élémentaire, pour nous et pour près de 100 000 citoyens, celui de vivre dans un environnement sain.

Assez rapidement, le travail de militance s'est imposé comme corollaire indissociable et il a progressivement pris de plus en plus de place. L'acceptation de nous joindre au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), afin de porter la voix des citoyens vivant directement les impacts des activités industrielles au Port de Québec, a fait partie de ce cheminement. Malgré les réticences, nous avons décidé de nous investir en toute sincérité dans cette structure à laquelle nous avons activement contribué par notre présence assidue, notre travail, notre expertise et nos documents.

---

Malgré tout, les résultats concrets en plus de deux ans sont bien minces, autant pour ce qui est des objectifs du CVAP que pour ce qui est de la problématique de fond pour laquelle il a été créé... et j'en ai toujours pour preuve l'état aujourd'hui de mon désormais célèbre bord de fenêtre! Je ne reviendrai pas sur les constats effectués lors des deux bilans annuels, qui à eux seuls justifieraient qu'on se questionne sur la pertinence de s'acharner encore. Cependant, la récente annonce d'une étude sur la qualité de l'air, significativement à côté des demandes formulées maintes fois par les citoyens et surtout négociée derrière des portes closes par trois des membres de ce comité, aura vraiment sonné le glas en ce qui nous concerne.

Notre lecture est sévère et, à ce titre, il nous semble primordial de remettre certains faits en perspective. En tant que représentante de l'Initiative, je suis bien prête à reconnaître que tous les membres de ce comité souhaitent, à terme, la résolution du problème. Seulement, pour la grande majorité d'entre eux les notions de qualité de l'air, de dépôts atmosphériques et de particules fugitives ne resteront jamais que des concepts théoriques alors qu'ils sont notre cauchemar quotidien. Si je suis prête à reconnaître les efforts investis par plusieurs à titre d'élu ou de représentant d'organisme, j'aurais souhaité qu'on reconnaisse les efforts qu'il m'en a coûté de siéger, à titre de victime, tous les mois depuis plus de deux ans, avec mon bourreau et avec pour témoins impuissants, voire complices, les autorités chargées de me protéger. Nos réalités sont définitivement irréconciliables et nous arrivons aux constats suivants :

- Bien qu'elle soit connue, simple et accessible, il n'y a aucune volonté du Port de Québec de s'engager librement dans la seule voie qui permettrait de régler le problème de façon permanente, soit la mise sous couvert intégrale pour le transbordement, la manutention et l'entreposage du vrac solide. Précisons que la raison invoquée, le caractère non viable économiquement de l'opération, a été systématiquement utilisé depuis l'apparition des contraintes environnementales, et ce, par toutes les industries partout dans le monde... elles sont pourtant toujours en opérations et elles se portent très bien!
- Pour toutes sortes de raisons, il n'y a actuellement aucune volonté politique, et donc des autorités, de forcer par la contrainte le port à adopter ces mesures comme condition essentielle au réel développement d'une relation ville-port harmonieuse.
- Bien qu'elles aimeraient voir un règlement, la principale motivation des autorités et de certains organismes est d'abord de protéger leur institution, de ne pas s'exposer, même si ça implique des entorses à la vérité, qu'elles soient le produit d'affirmations ou plus souvent du silence.

Nous vous annonçons donc, vous l'aurez maintenant deviné, que l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec se retire de ce comité. Nous retournons à partir de maintenant, avec sérénité et je dois avouer un immense soulagement, à notre rôle premier : celui d'apprenti-sorcier lanceur d'alerte. Celui-là même qui a permis à toute une communauté de sortir de l'ignorance et d'imaginer un autre possible.

---

Nous restons persuadés qu'un important travail de connaissance de la problématique reste à faire, que ce travail va bien au-delà des timides actions entreprises ou annoncées, que ce travail est essentiel à une prise de décision cohérente pour l'ensemble des parties prenantes, mais surtout que ce travail doit prendre comme point de départ la situation telle qu'elle est vécue par les citoyens. C'est à cette tâche que nous allons nous dédier!

Véronique Lalande

Porte-parole de l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec